

De nouveaux indicateurs régionaux pour un développement humain durable

CNIS

Intercommission

« Environnement et développement durable » et « Territoires »

Les indicateurs territoriaux de développement durable

Mercredi 16 novembre 2011



Grégory MARLIER

*Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation
Conseil Régional Nord - Pas de Calais*

SOMMAIRE

- La démarche de l'ARF
- Quels usages en attendre ou provoquer ?
- Des besoins en matière de données régionales

La démarche de l'Association des Régions de France

Contexte

- Un rôle déterminant à jouer par les Régions dans la promotion du développement durable ;
- Un nouveau modèle de développement, plus soucieux des ressources naturelles et du bien-être humain ;
- Un modèle qui ne peut s'accommoder seulement d'indicateurs de type PIB, tant celui-ci, bien qu'étant un indicateur économique pertinent pour juger de l'accroissement de la production d'un pays ou d'une région, présente de nombreuses limites intrinsèques pour juger de l'état de bien-être ou de progrès d'un territoire ;
- En lien avec les recommandations de la Commission Stiglitz.

La démarche de l'Association des Régions de France

Un groupe de travail sur les indicateurs de développement durable

- Commission Développement Durable et Environnement de l'ARF présidée par Jean-Jack Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes ;
- Pilotage du groupe de travail par Myriam Cau, Vice-Présidente de la Région Nord - Pas de Calais au Développement Durable, à l'Evaluation et à la Démocratie participative ;
- Animation technique : Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Evaluation de la Région Nord – Pas de Calais

Les travaux du groupe de travail sur les indicateurs de développement durable : axe 1

La promotion de 3 nouveaux indicateurs de développement :

- L'empreinte écologique
- l'Indicateur de Développement Humain (IDH-2)
- L'Indicateur de Santé Sociale (ISS)

Les auteurs et porteurs de ces indicateurs rassemblés au sein de FAIR (Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse) sont associés et régulièrement consultés sur cette démarche (Aurélien Boutaud, Jean Gadrey, Florence Jany-Catrice).

Les travaux du groupe de travail sur les indicateurs de développement durable : axe 2

L'élaboration partagée d'un tableau de bord d'indicateurs de contexte de développement durable des régions françaises

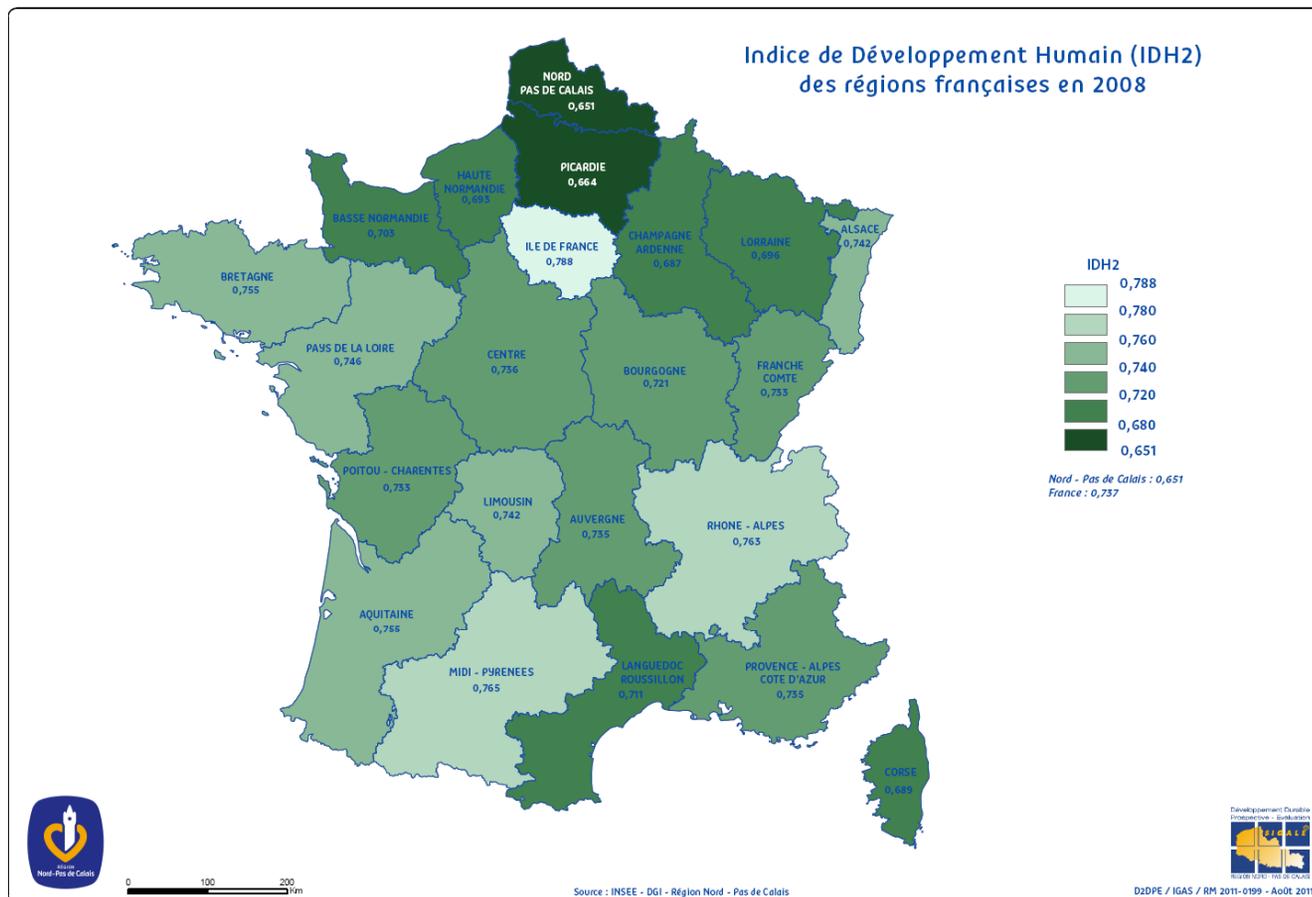
- A partir des indicateurs territoriaux de développement durable proposés par l'INSEE et le MEEDDM et des travaux régionaux pionniers menés en Midi-Pyrénées, Picardie et Nord – Pas de Calais par les Conseils Régionaux respectifs et les Directions régionales de l'INSEE concernées ;
- Volonté d'être dans un référentiel existant pour pouvoir se comparer ;
- Délibération collective des Régions : système d'un vote pondéré pour sélectionner les indicateurs.

Les travaux du groupe de travail sur les indicateurs de développement durable : axe 3

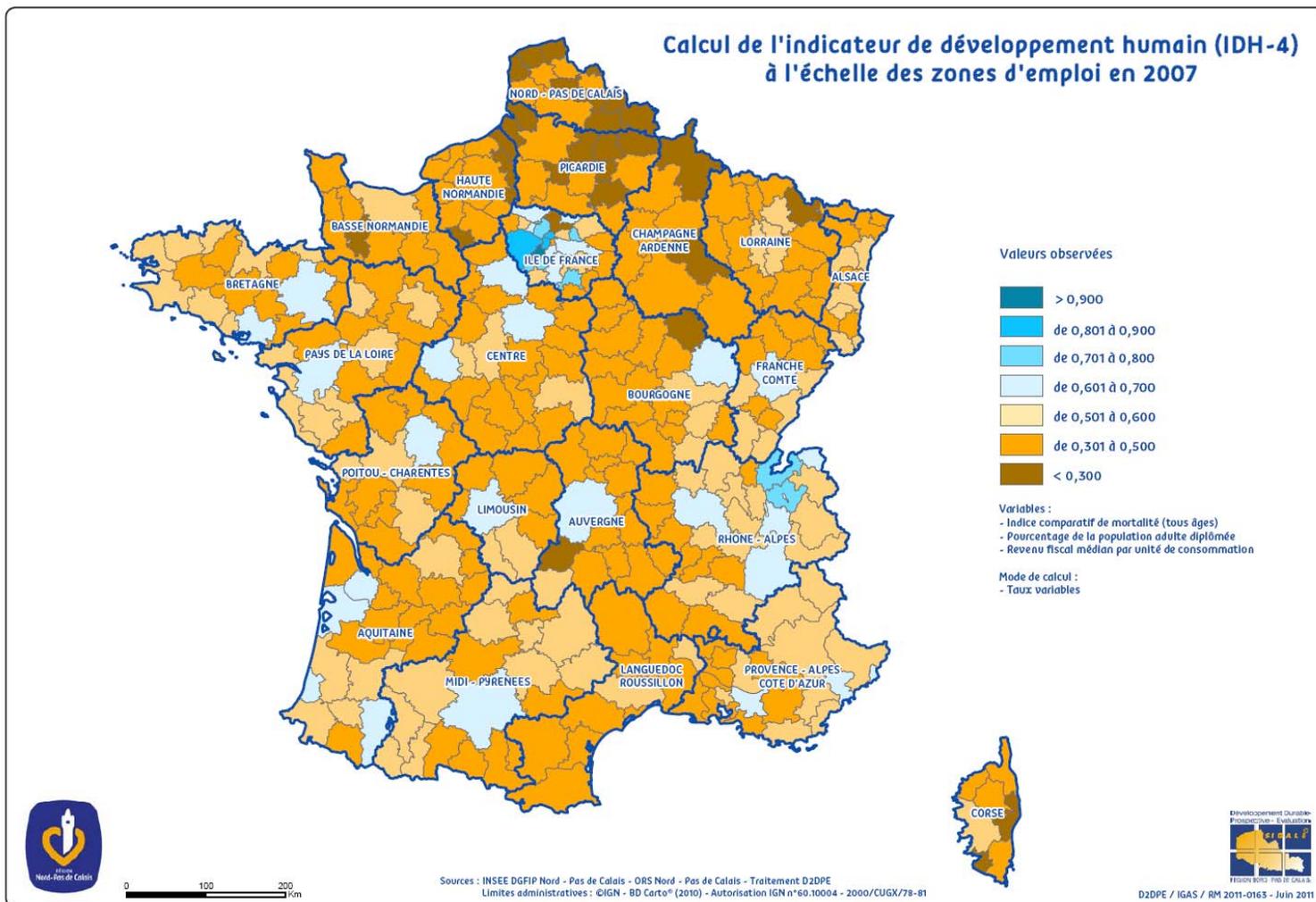
La réalisation d'une liste d'indicateurs de suivi de l'action régionale en matière de développement durable

- En lien notamment avec les Rapports de Développement Durable des Régions prévus par les Lois Grenelle 2

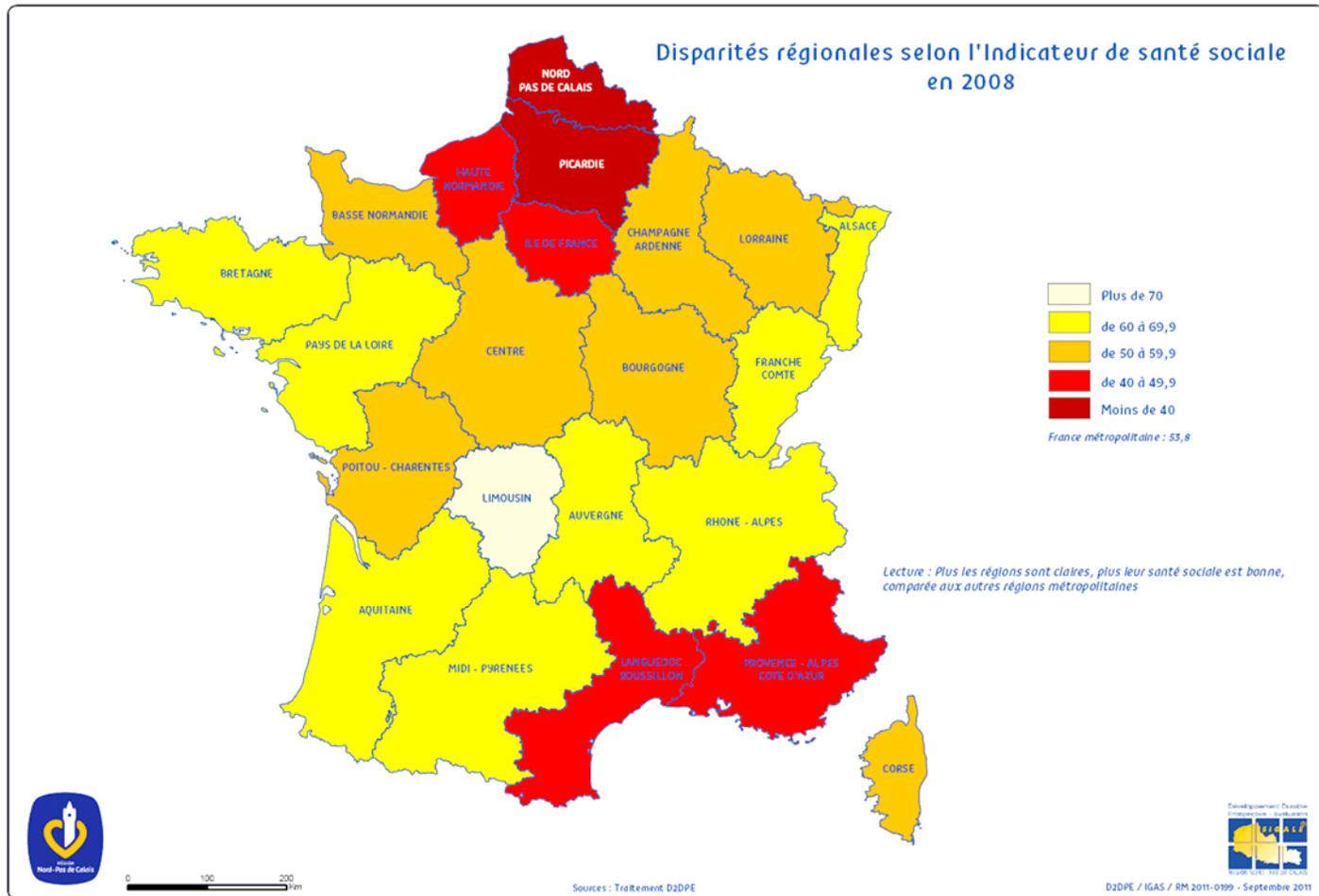
Un indicateur de développement humain pour les régions françaises (IDH-2)



IDH-4 : une déclinaison infra-régionale de l'IDH



Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises



Des indicateurs de contexte de développement durable

Société de la connaissance et développement économique et social	
Taux de création d'entreprises	Nombre d'emplois ESS pour 1000 emplois
Effort de recherche et développement en % du PIB	Taux d'accès des salariés à la formation continue
Consommation et production durables	
Part de la SAU en agriculture biologique	Quantité de déchets ménagers et assimilés collectés en kilogrammes par habitant
Changement climatique et maîtrise de l'énergie	
Part de l'électricité renouvelable dans la consommation électrique	Consommation d'énergie finale rapportée au PIB régional (évolution de la consommation d'énergie finale entre 1990 et 2008 rapportée au PIB)
Emissions de gaz à effet de serre par habitant en tonnes équivalent CO2	Part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises, hors transit
Transports et modalités durables	
Evolution des parts modales de déplacement domicile travail	

Des indicateurs de contexte de développement durable

Conservation et gestion des ressources naturelles	
Part des espaces artificialisés	Evolution de l'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs
Santé publique, prévention et gestion des risques	
Espérance de vie de la population	Qualité de l'air : Nombre de jours où l'indice Atmo est médiocre, mauvais ou très mauvais
Cohésion sociale et territoriale	
Taux de chômage localisés	Rapport revenus salariaux des femmes / revenus salariaux des hommes
Taux de pauvreté monétaire	Taux de sortie sans qualification
Rapport interdécile du niveau de vie par unité de consommation	
Bonne gouvernance et lien social	
Nombre d'Agendas 21 reconnus et répertoriés par région	Taux d'adhésion à au moins une association

Des publications et des perspectives de travaux complémentaires dans les mois à venir

- Un 4 pages de présentation de la démarche présenté au Congrès de l'ARF à Tours, les 17 et 18 Novembre 2011;
- Une publication de l'ARF sur les indicateurs de développement durable fin 2011 ;
- Un calcul de l'empreinte écologique à l'échelle des régions françaises à partir des comptes nationaux d'empreinte écologique réalisés par le GFN ;
- Un calcul expérimental de l'empreinte écologique basée sur des données de comptabilité nationale à l'instar de ce qui a été réalisé de manière innovante en Grande-Bretagne par le Stockholm Environment Institute ;
- Des indicateurs de suivi des politiques régionales en matière de développement durable ;
- La promotion de nouveaux usages de ces indicateurs alternatifs.

Quels usages aujourd'hui et demain

- ◆ L'existence de ces “ nouveaux indicateurs de richesse ” à l'échelle régionale permet de mesurer les progrès d'une région vers un développement durable, à condition d'être calculés rétrospectivement et dans le futur, en fonction de la situation souhaitable à atteindre.
- ◆ Le calcul de ces indicateurs permet de se doter d'outils pédagogiques qui aident à comprendre très rapidement la situation d'une région au regard du développement durable et de s'appropriier les enjeux. Ce sont donc des outils de sensibilisation et d'information qui peuvent permettre d'alimenter un débat public sur nos choix de développement (transport, habitat, formation ...). Une conférence citoyenne a été organisée en Nord – Pas de Calais sur ces questions (Septembre – Novembre 2009).

Quels usages aujourd'hui et demain

- ◆ Ces indicateurs sont des outils de pilotage des politiques publiques dans la mesure où des simulations (par exemple de réduction d'empreinte écologique) peuvent être réalisées en fonction des choix politiques opérés pour connaître leurs impacts sur le territoire.

Ces indicateurs sont des instruments utilisés pour le pilotage des stratégies publiques de développement :

- ◆ Suivi et évaluation d'un Agenda 21 régional et d'un SRADT,
- ◆ Suivi d'un SCOT, attribution d'aides régionales,...
- ◆ Evaluation des Contrats de Projets Etat - Région et des programmes opérationnels de l'UE.

Des indicateurs de contexte de plus en plus utilisés par les élus et les Directions opérationnelles dans des usages divers :

- Utilisation des variantes de l'IDH comme indicateur de contexte dans le cadre des politiques culturelles ou de développement des TIC, dans le suivi des stratégies de développement économique des territoires,... ;
- De nombreuses collectivités ont repris ces variantes de l'IDH dans le cadre du suivi de documents de planification (Schéma Régional, Schéma de COhérence Territoriale, Agenda 21) : Ile de France, Aquitaine, Midi Pyrénées, Bretagne, Hérault, CA d'Arras, AULAB,...;
- L'IDH4 est retenu comme indicateur de suivi du projet Euralens.

Des besoins d'informations régionales: pour une comptabilité régionale

- ◆ Le besoin d'une comptabilité régionale : manque d'éléments sur la consommation des ménages, sa répartition entre différents postes, les comportements d'épargne des ménages,...
- ◆ Enquête Budget des Familles disponible uniquement à l'échelle des ZEAT,
- ◆ Ces informations sont utiles pour le calcul de l'empreinte écologique régionale.

Des besoins d'informations régionales : pour mieux mesurer le bien-être et le développement des territoires

- ◆ Peu d'éléments sur le lien social en région ; les Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie ne sont plus réalisées depuis 2004 ; besoin de ces informations pour calculer l'ISS notamment.
- ◆ Peu de données sur les conditions de travail : par exemple, les données liées aux JINT, nécessaires pour calculer l'ISS, ne sont plus disponibles à l'échelle régionale, l'enquête ACEMO de la DARES n'étant pas représentative à l'échelle régionale.
- ◆ Peu d'éléments sur la formation professionnelle, comme les taux d'accès à la formation professionnelle,...indicateur retenu dans la batterie d'indicateurs de contexte de développement durable.
- ◆ Peu d'éléments sur les concepts de scolarisation effective et attendue, permettant de calcul l'IDH nouvelle version du PNUD.

Contacts

- ◆ Pierre-Jean LORENS, Directeur, Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Evaluation de la Région Nord – Pas de Calais

pierre-jean.lorens@nordpasdecalais.fr

- ◆ Grégory MARLIER, Chargé de mission, Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Evaluation de la Région Nord – Pas de Calais

gregory.marlier@nordpasdecalais.fr